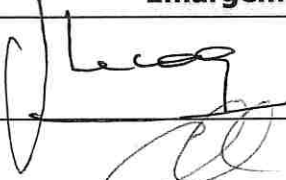





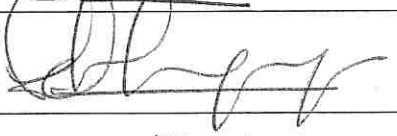
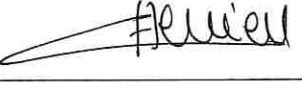







CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRESENCE DU 25 MARS 2025

| Noms des Conseillers   | Emargements  |
|--|--|
| Monsieur Jean-Pierre LECOQ<br>Conseiller de Paris et Maire du 6 <sup>e</sup> |                    |
| Madame Chantal LAMBERT-BURENS<br>Première Adjointe au Maire                  |                    |
| Monsieur Olivier PASSELECQ<br>Adjoint au Maire                               |                   |
| Madame Arielle BEAUCAMPS<br>Adjointe au Maire                                |                   |
| Monsieur Charles FLOBERT<br>Adjoint au Maire                                 |                  |
| Madame Florence de VARAX<br>Adjointe au Maire                                |                  |
| Madame Séverine de COMPREIGNAC<br>Conseillère de Paris et du 6 <sup>e</sup>  |                  |
| Madame Céline HERVIEU<br>Conseillère de Paris et du 6 <sup>e</sup>           |                  |
| Madame Iris BERTHOMIER<br>Conseillère d'arrondissement                       |                  |
| Monsieur Claude RIBBE<br>Conseiller d'arrondissement                         |                  |
| Monsieur Paul MARIA<br>Conseiller d'arrondissement                           |                  |
| Monsieur François COMET<br>Conseiller d'arrondissement                       | <br>HERVIEU PROC |
| Madame Antoinette KIS<br>Conseillère d'Arrondissement                        |                  |

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

25 mars 2025

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du mardi 25 mars 2025

Le mardi 25 mars deux mille vingt-cinq à 18 heures 34, les membres du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 19 mars deux mille vingt-cinq qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

**1 - Réf. : 062025004**

Désignation du Secrétaire de séance.

**2 - Réf. : 062025005**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 janvier 2025.

**3 - Réf. : 062025008**

Adoption de la procédure d'urgence.

**4 - Réf. : 2025 DAC 218**

Subvention (22 000 euros) à deux associations organisant des événements littéraires : CIRCE (6<sup>e</sup>) et Les Belles Absentes (20<sup>e</sup>).

**5 - Réf. : 2025 DAC 346**

Subventions (900 000 euros) et conventions avec 29 établissements cinématographiques parisiens.

**6 - Réf. : 2025 DEVE 1**

Plan Biodiversité 2025-2030 de Paris.

**7 - Réf. : 2025 DEVE 2**

Mise à disposition de compétences et de services entre la Ville de Paris (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) et l'Etablissement Public Paris Musées.

**8 - Réf. : 2025 DJS 77**

Signature du contrat jeunesse du 6<sup>e</sup> arrondissement.

**9 - Réf. : 2025 DLH 81**

Location de l'immeuble 155, rue de Rennes (6<sup>e</sup>) à la RIVP-bail emphytéotique.

**10 - Réf. : 2025 DLH 106**

Modification du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations visant la location de locaux à usage commercial en meublés de tourisme.

**11 - Réf. : 2025 DLH 91**

Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par la RIVP.

**CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

25 mars 2025

**12 - Réf. : 2025 DPE 8**

Subventions (199 620 euros) et conventions avec dix associations et une structure œuvrant à la prévention et à la réduction des déchets à travers l'animation de « Territoires Zéro Déchet ».

**Vœux****13 - Réf. : V062025006**

Vœu émis par Madame Céline HERVIEU et Monsieur François COMET relatif à la conservation rue Garancière du centre d'accueil et de crise.

**14 - Réf. : V062025007**

Vœu présenté par M. Jean-Pierre LECOQ et la majorité municipale relatif à une plaque en hommage à Michel DÉON au 4, rue Férou.

**15 - Affaires diverses.**Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6<sup>e</sup>,  
Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire,  
Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire,  
Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire,  
Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire,  
Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire,  
Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>  
Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>,  
Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement,  
Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'Arrondissement,  
Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'Arrondissement,  
Madame Antoinette KIS, Conseillère d'Arrondissement,

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur François COMET, Conseiller d'Arrondissement, donne pouvoir à Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>.

## Observations :

1. L'ensemble des débats et des explications de vote sont consultables, via la captation vidéo de la séance, sur le site internet de la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement.
2. Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>, arrive en séance lors de la discussion du point n°4 Réf : 2025 DAC 218 et participe au vote à partir de ce point.

\*\*\*\*\*

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

25 mars 2025

Ouverture de la séance :

À l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

**1 - Réf. : 062025004**

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire d'Arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services de la Mairie du 6<sup>e</sup>, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité des votants.

**2 - Réf. : 062025005**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 janvier 2025.

VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 janvier 2025 est adopté à l'unanimité des votants.

**3 - Réf. : 062025008**

Adoption de la procédure d'urgence.

VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**4 - Réf. : 2025 DAC 218**

Subvention (22 000 euros) à deux associations organisant des événements littéraires : CIRCE (6<sup>e</sup>) et Les Belles Absentes (20<sup>e</sup>).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**5 - Réf. : 2025 DAC 346**

Subventions (900 000 euros) et conventions avec 29 établissements cinématographiques parisiens.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**6 - Réf. : 2025 DEVE 1**

Plan Biodiversité 2025-2030 de Paris.

VOTANTS : 13 POUR : 3 CONTRE : 0 ABSTENTION : 10 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité des votants.

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

25 mars 2025

**7- Réf. : 2025 DEVE 2**

Mise à disposition de compétences et de services entre la Ville de Paris (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) et l'Etablissement Public Paris Musées.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**8 - Réf. : 2025 DJS 77**

Signature du contrat jeunesse du 6<sup>e</sup> arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**9 - Réf. : 2025 DLH 81**

Location de l'immeuble 155, rue de Rennes (6<sup>e</sup>) à la RIVP-bail emphytéotique.

VOTANTS : 12 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à la majorité des votants.

**10 - Réf. : 2025 DLH 106**

Modification du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations visant la location de locaux à usage commercial en meublés de tourisme.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**11 - Réf. : 2025 DLH 91**

Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par la RIVP.

VOTANTS : 12 POUR : 6 CONTRE : 3 ABSTENTION : 3 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à la majorité des votants.

**12 - Réf. : 2025 DPE 8**

Subventions (199 620 euros) et conventions avec dix associations et une structure œuvrant à la prévention et à la réduction des déchets à travers l'animation de « Territoires Zéro Déchet ».

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Vœux

25 mars 2025

**13 - Réf. : V062025006**

Vœu émis par Madame Céline HERVIEU et Monsieur François COMET relatif à la conservation rue Garancière du centre d'accueil et de crise, amendé en séance sur proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6<sup>e</sup>.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le Vœu émis par Madame Céline HERVIEU et Monsieur François COMET et amendé par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6<sup>e</sup> est adopté à l'unanimité des votants.

**14 - Réf. : V062025007**

Vœu présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ et la majorité municipale relatif à une plaque en hommage à Michel DÉON au 4, rue Férou.

VOTANTS : 13 POUR : 10 CONTRE : 3 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le Vœu émis par Monsieur Jean-Pierre LECOQ et la majorité municipale est adopté à la majorité des votants.

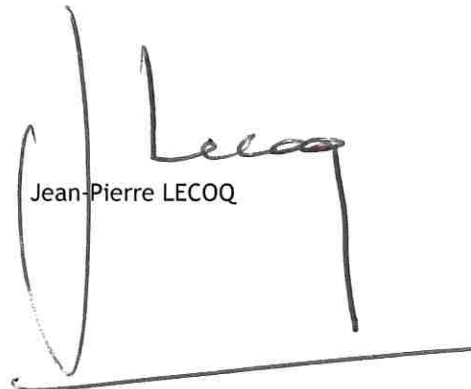
**15 - Affaires diverses.**

Communication est faite de :

- La date du prochain Conseil d'Arrondissement : le mardi 20 mai 2025 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-010**

2025-06-004

25 mars 2025

**Désignation de Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement et de Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services, en qualité de secrétaire auxiliaire.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **062025004** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 11 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-011**

2025-06-005

25 mars 2025

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 janvier 2025.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

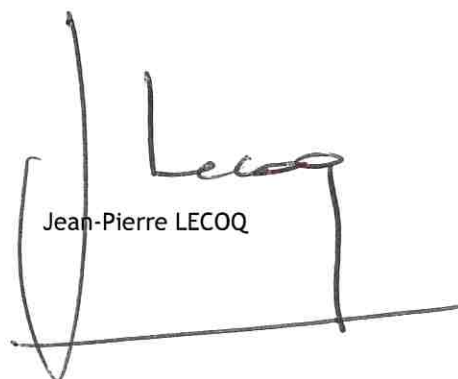
Examen du projet de délibération **062025005** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 11 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ



CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-012**

2025-06-008

25 mars 2025

**Adoption de la procédure d'urgence.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

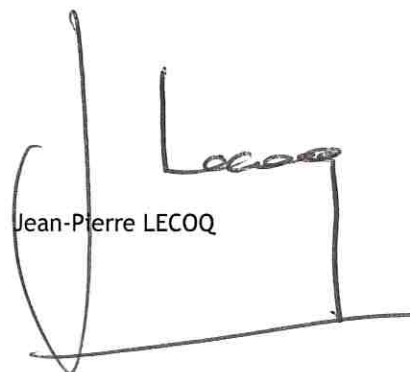
Examen du projet de délibération **062025008** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 11 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-013**

2025-DAC-218

25 mars 2025

**Subvention (22 000 euros) à deux associations organisant des événements littéraires : CIRCE (6<sup>e</sup>) et Les Belles Absentes (20<sup>e</sup>).**

Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire d'arrondissement ;

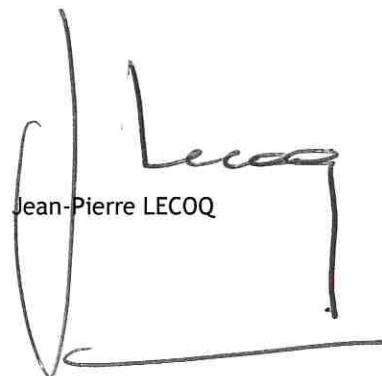
Examen du projet de délibération **DAC-2025-218** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2025-06-014**

2025-DAC-346

25 mars 2025

**Subventions (900 000 euros) et conventions avec 29 établissements cinématographiques parisiens.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement ;

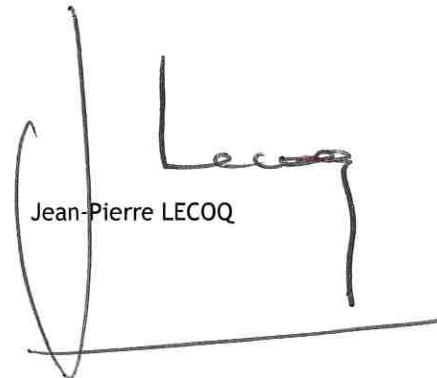
Examen du projet de délibération **DAC-2025-346** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-015**

2025-DEVE-1

25 mars 2025

**Plan Biodiversité 2025-2030 de Paris.**

Vu le rapport présenté par Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DEVE-2025-1** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité des votants avec 3 voix pour (Céline HERVIEU avec le pouvoir de François COMET et Antoinette KIS) et 10 abstentions (Jean-Pierre LECOQ, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Arielle BEAUCAMPS, Florence de VARAX, Charles FLOBERT, Séverine de COMPREIGNAC, Iris BERTHOMIER, Claude RIBBE et Paul MARIA).

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-016**

2025-DEVE-2

25 mars 2025

**Mise à disposition de compétences et de services entre la Ville de Paris (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) et l'Etablissement Public Paris Musées.**

Vu le rapport présenté par Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

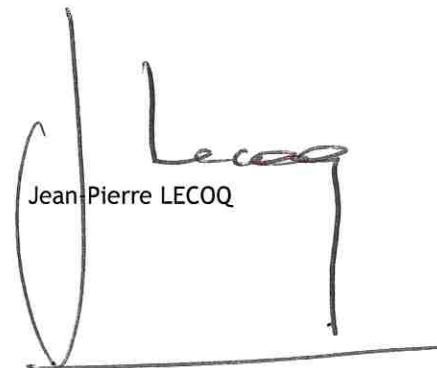
Examen du projet de délibération **DEVE-2025-2** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-017**

2025-DJS-77

25 mars 2025

**Signature du contrat jeunesse du 6<sup>e</sup> arrondissement.**

Vu le rapport présenté par Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

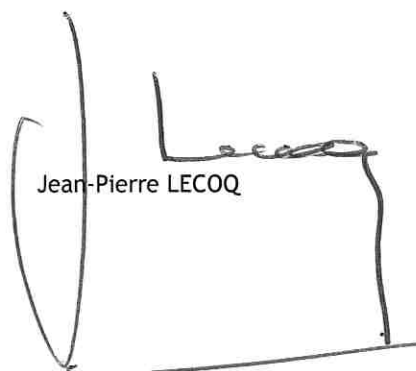
Examen du projet de délibération **DJS-2025-77** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-018**

2025-DLH-81

25 mars 2025

**Location de l'immeuble 155, rue de Rennes (6<sup>e</sup>) à la RIVP-bail emphytéotique.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

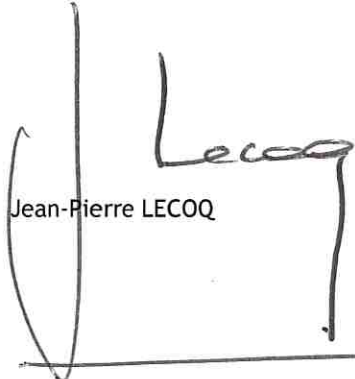
Examen du projet de délibération **DLH-2025-81** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité des votants avec 11 voix pour (Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Arielle BEAUCAMPS, Florence de VARAX, Séverine de COMPREIGNAC, Iris BERTHOMIER, Claude RIBBE et Paul MARIA, Céline HERVIEU avec le pouvoir de François COMET et Antoinette KIS), 1 abstention (Charles FLOBERT) et 1 NPPV (Jean-Pierre LECOQ).

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2025-06-019**

2025-DLH-106

25 mars 2025

**Modification du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations visant la location de locaux à usage commercial en meublés de tourisme.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **DLH-2025-106** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ



CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-020**

2025-DLH-91

25 mars 2025

**Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par la RIVP.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement ;

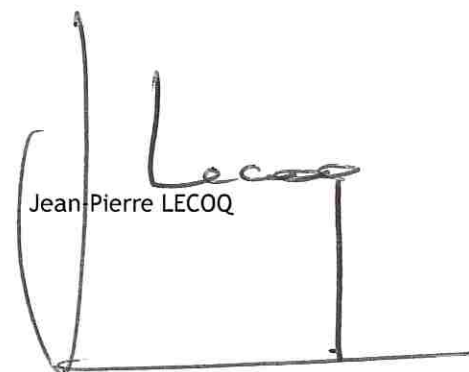
Examen du projet de délibération DLH-2025-91 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité des votants avec 6 voix pour (Arielle BEAUCAMPS, Séverine de COMPREIGNAC, Iris BERTHOMIER, Céline HERVIEU avec le pouvoir de François COMET et Antoinette KIS), 3 voix contre (Olivier PASSELECQ, Charles FLOBERT, Claude RIBBE), 3 abstentions (Chantal LAMBERT-BURENS, Florence de VARAX, Paul MARIA) et 1 NPPV (Jean-Pierre LECOQ).

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-021**

2025-DPE-8

25 mars 2025

**Subventions (199 620 euros) et conventions avec dix associations et une structure œuvrant à la prévention et à la réduction des déchets à travers l'animation de « Territoires Zéro Déchet ».**

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire d'arrondissement ;

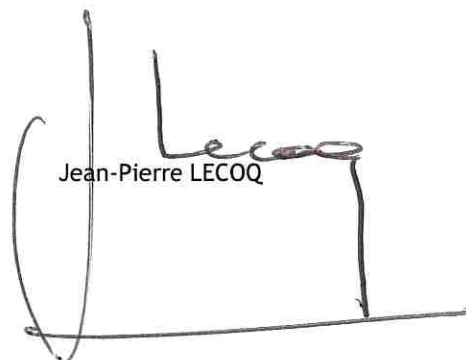
Examen du projet de délibération **DPE-2025-8** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-22-1**

2025-06-006

25 mars 2025

Vœu émis par Madame Céline HERVIEU et Monsieur François COMET relatif à la conservation rue Garancière du centre d'accueil et de crise, amendé en séance sur proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement. (V2025006).

Le Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-12 et L.2143-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'arrondissement, et notamment son article 23 ;

Vu le règlement intérieur des Conseils de Quartier, et notamment son article 17 ;

- Considérant l'importance des structures de proximité prenant en charge les soins en santé mentale pour assurer un suivi médical efficace ;
- Considérant le fait que le centre d'accueil et de crise rue Garancière a répondu pendant des années aux besoins des habitants du 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements en diminuant le nombre d'hospitalisations ;
- Considérant le fait que selon l'étude Ipsos de mars 2024 les problèmes de santé mentale affectent l'ensemble de la population française, tant les femmes que les hommes avec notamment :
  - 25% des Françaises et des Français qui se sont sentis déprimés pendant plusieurs semaines au moins au cours de l'année précédente, un chiffre qui atteint 31% chez les moins de 25 ans.
  - 9% de la population qui a déjà eu des pensées d'automutilations ou suicidaires.
  - 36% des Françaises et des Français qui ont vu leur vie être perturbée par le stress plusieurs fois au cours de l'année 2023.
- Considérant que la santé mentale grande a été déclarée grande cause nationale 2025 par les gouvernements de Michel BARNIER puis de François BAYROU ;
- Considérant le choix fait par le Groupement Hospitalier Universitaire (GHU) en 2023 de réorganiser ses implantations dans les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements sur un site unique dans le 15<sup>e</sup> arrondissement ;
- Considérant les mobilisations des usagers, des associations d'usagers de la psychiatrie et des élus d'arrondissement contre ce projet ;

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-22-2**

2025-06-006

25 mars 2025

- Considérant que ses oppositions ont permis de mettre fin à ce projet de réorganisation des implantations immobilières du GHU ;
- Considérant que le centre d'accueil et de crise ne devait être délocalisé à l'hôpital Sainte-Anne que pendant la durée des travaux ;
- Considérant l'importance que revêt le centre d'accueil de crise et d'urgences psychiatriques du 17, rue Garancière pour le public étudiant et les habitants des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissement.
- Considérant l'intervention en séance de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France.

**Le Conseil d'Arrondissement sur proposition initiale de Madame Céline HERVIEU et Monsieur François COMET et sur proposition de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> et de la majorité municipale**

EMET LE VOEU :

- Que rouvre dès que possible - et avant l'été au plus tard - le centre d'accueil et de crise GINETTE AMADO qui accueille depuis des années des patients du 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements et parmi eux, une population jeune importante.

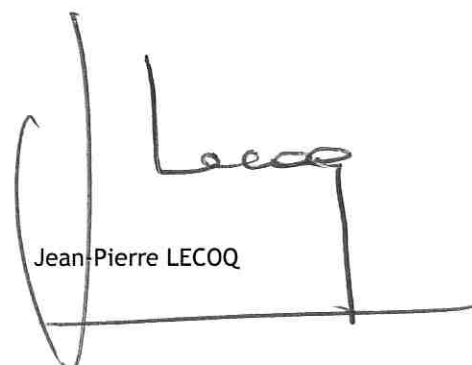
Examen du projet de délibération **V062025006** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Le vœu émis par Madame Céline HERVIEU et Monsieur François COMET relatif à la conservation rue Garancière du centre d'accueil et de crise, amendé en séance sur proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6<sup>e</sup> est adopté à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-23-1**

2025-06-007

25 mars 2025

**Vœu présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ et la majorité municipale relatif à une plaque en hommage à Michel DÉON au 4, rue Férou (V2025007).**

Le Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-12 et L.2143-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'arrondissement, et notamment son article 23 ;

Vu le règlement intérieur des Conseils de Quartier, et notamment son article 17 ;

- Considérant le parcours de l'écrivain Michel Déon, membre de l'Académie française, né à Paris le 4 août 1919 et mort à Galway (Irlande) le 28 décembre 2016 ;
- Considérant son enfance et sa jeunesse passée entre Paris, où il fit ses études de droit ;
- Considérant sa participation à différents journaux ou revues comme Paris Match, Marie-Claire, les Nouvelles Littéraires ou encore le Journal du Dimanche ;
- Considérant son œuvre littéraire immense avec notamment Les Poneys sauvages (1970, prix Interallié), Un taxi mauve (1973, grand prix du roman de l'Académie française), Le Jeune Homme vert (1975), La Montée du soir (1987), Pages grecques (1993) ou encore Le rendez-vous de Patmos (2010) ;
- Considérant les nombreux liens de Michel Déon avec le 6<sup>e</sup> arrondissement, à travers les grandes maisons d'édition comme La Table Ronde, le roman Les Gens de la nuit (1958), qui décrit le Saint-Germain-des-Prés des années 1950, le 4, rue Férou où il vécut de nombreuses années avec sa famille ;
- Considérant qu'il n'existe à Paris aucun lieu honorant la mémoire de Michel Déon ;

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**DÉLIBÉRATION 2025-06-23-2**

2025-06-007

Le Conseil d'Arrondissement sur proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ et de la majorité municipale

25 mars 2025

EMET LE VOEU :

- Que la Ville de Paris mette en valeur le parcours exceptionnel de Michel DÉON par le biais d'une plaque commémorative au 4, rue Férou dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

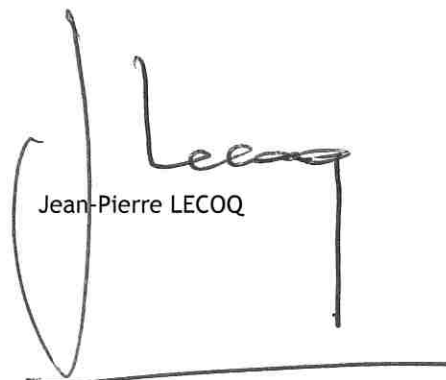
Examen du projet de délibération **V062025007** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Le vœu présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ et la majorité municipale est adopté à la majorité des votants avec 10 voix pour (Jean-Pierre LECOQ, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Arielle BEAUCAMPS, Florence de VARAX, Charles FLOBERT, Séverine de COMPREIGNAC, Iris BERTHOMIER, Claude RIBBE et Paul MARIA) et 3 voix contre (Céline HERVIEU avec le pouvoir de François COMET et Antoinette KIS).

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

25 mars 2025

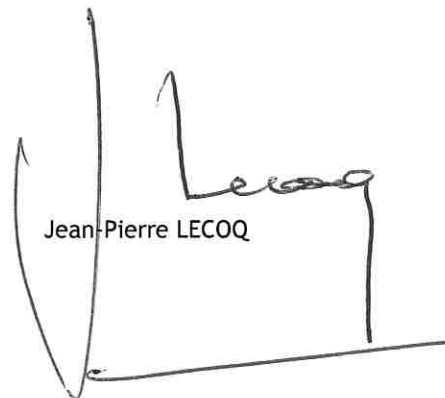
CERTIFICAT

Le maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Certifie que, conformément aux dispositions de l'article L2131-1 du CGCT,  
Les délibérations adoptées par le conseil d'arrondissement lors de sa séance  
du mardi 25 mars 2025 ont fait l'objet d'une publication électronique sur le  
site internet de la mairie d'arrondissement pour une durée de 2 mois.

Fait à PARIS, le 26 mars 2025

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ